

Le P'tit Journal



L'Épine
ÎLE DE NOIRMOUTIER



Sommaire

Édito
du Maire

Vie
municipale

2 - 7

Vivre
ensemble

8

Vie
associative

9 - 10

Vie
communale

10

Meublés de
tourisme

11 - 12

Évènements

13

Infos
pratiques

14

Édito du Maire



Le gouvernement nous a annoncé les dates "probables" des prochaines élections municipales, elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Depuis le premier septembre, nous sommes rentrés dans une période que l'on nomme « Période de réserve électorale » interdisant au Maire sortant de tenir une tribune politique. Toujours soucieux des lois, je me conforme donc à la règle, mon édito sera citoyen en vous parlant de l'importance du vote. Le vote au scrutin universel est un droit chèrement acquis et le symbole évident d'une vraie démocratie qu'il est de notre devoir de préserver. Personne ne vous oblige, personne ne vous tient la main dans l'isolement, vous avez le droit, le devoir et surtout le choix de donner votre avis sur vos futurs représentants que ce soit pour la commune, la Communauté de Communes, le Département ou les différentes chambres, assemblées et hauts dignitaires qui régissent notre beau pays.

Il arrive parfois que les résultats du scrutin ne soient pas ceux que vous espériez, c'est le principe même de la démocratie ou après un scrutin une majorité se fait jour. Mais rien n'est immuable et les municipalités se succèdent, pas toujours avec bonheur, mais il en est ainsi. Cette majorité, ainsi élue, est légitime pour élire à son tour le maire qui aura en charge de représenter la commune, d'animer l'équipe municipale et d'appliquer la politique du programme défendu et exposé pendant la campagne électorale et sur lequel vous aurez fait votre choix.

Au sein du conseil municipal et des commissions qui travaillent sur les projets de la commune, la pluralité est respectée et les oppositions peuvent s'y exprimer et donner leurs avis, voir à faire évoluer la décision finale. Mais cette décision finale revient, et c'est normal, à cette majorité qui est légale et légitime. Notre société actuelle se caractérise par une perte continue de ces valeurs et de ces repères et nous le constatons tous les jours.

Le système de nos élections locales n'est pas parfait, mais il fonctionne et il reflète l'avis du plus grand nombre de nos concitoyens qui se sont exprimés. Imaginez un instant que ce soit les perdants des élections qui imposent à la majorité leur avis et le programme que vous n'auriez pas choisi, ce serait scandaleux et d'une malhonnêteté rare, car ils ne seraient pas légitimes en ne respectant pas votre choix de vote.

Aujourd'hui, le mandat de Maire va au-delà des blabla de campagne, c'est un engagement technique et moral.

Technique : car la complexité de la tâche est de jour en jour plus prégnante : compétence juridique, financière, managériale. Dans le monde en pleine mutation que nous connaissons, il faut être capable, pour ne pas les subir, d'anticiper ces évolutions pour inscrire notre village dans son temps, son avenir et sa pérennité.

Moral : bien sûr, ce terme quelque peu galvaudé par les politiques aujourd'hui se doit de rester un pilier de l'engagement de vos futurs élus. Défendre notre village sans se taire, savoir faire des compromis pour l'intérêt général sans compromission douteuse doit faire partie des valeurs des futures équipes. Comme les trois mots « Liberté, Égalité, Fraternité » sont gravés au-dessus du fronton de nos mairies « moralité, honnêteté, probité » devraient être gravés dans le programme de chaque équipe.

Servir sans se servir doit rester le mot d'ordre intangible.

Le bon choix sera celui que vous ferez en allant voter les 15 et 22 mars prochains.

Bien à vous,

Le Maire,
Dominique CHANTOIN

Projets Municipaux

Urbanisme, environnement, aménagement

Rue Jean Gautier : l'hommage à un homme de convictions

Le 2 août dernier, nous avons inauguré la rue Jean Gautier, en hommage à celui qui fut maire de L'Épine de 2008 à 2014. Officier, inspecteur des affaires sanitaires et sociales, puis élu engagé au service de notre commune, Jean Gautier a marqué L'Épine par son action et son dévouement. Son mandat a permis de nombreuses réalisations : création du journal "Le P'tit Épinérin", maison paramédicale, aire de jeux, logements sociaux, aménagements de la place de la poste et du port de Morin...



Nous saluons la mémoire d'un homme de conviction et remercions son épouse Liliane et ses enfants. Aujourd'hui, son nom prend place dans notre paysage communal.

La Ligne 13 vers Nantes s'arrêtera enfin à L'Épine !

La commune de L'Épine était la seule commune de l'île non desservie par la ligne TER 13 ALEOP desservant NANTES, Sainte-Pazanne, Villeneuve-en-Retz (Bourgneuf-en-Retz), Bouin, Beauvoir-sur-Mer, La Barre-de-Monts, Barbâtre, La Guérinière, L'ÉPINE et Noirmoutier-en-l'île.



Après 10 ans de démarches auprès des services de la Région, nous avons le plaisir d'annoncer qu'enfin la commune de L'Épine sera desservie à l'année par cette ligne importante.

Cette desserte nécessite un aménagement approprié et sécuritaire sur la RD38 qui a été validé par la Région, le Département et le conseil municipal du 14 octobre 2025.

L'arrêt de la rue des Ormeaux sera maintenu pour les bus scolaires.

Les travaux sont prévus en novembre 2025, pour une mise en service de la ligne dès le 13 décembre.

Ce qui va changer :

- L'arrêt sera desservi sur les trajets Nantes Gare – Noirmoutier-en-l'île
- Deux encoches seront créées de part et d'autre de la RD38, pour accueillir les cars en toute sécurité.
- Des abris bus seront installés pour le confort des usagers.
- Une traversée piétonne sécurisée sera mise en place au niveau du giratoire, en lien avec la piste cyclable existante.



- La signalisation sera renforcée et un candélabre (poteau d'éclairage public) déplacé pour plus de visibilité.

Ces aménagements visent à faciliter l'accès aux transports en commun tout en améliorant la sécurité des piétons et des cyclistes. La commune travaille avec Vendée Expansion et en concertation avec le Département de la Vendée et la Région des Pays de la Loire pour mener à bien ce projet structurant pour la mobilité locale.

Projets Municipaux

Urbanisme, environnement, aménagement

Un cimetière plus végétalisé pour un lieu de recueillement apaisé

Depuis 2023, le cimetière de L'Épine bénéficie d'un programme d'enherbement progressif, accompagné d'une coupe régulière et d'un entretien soigné entre les tombes.

Cette démarche vise à allier le respect dû aux défunts à une recherche de sérénité, en s'appuyant sur les bienfaits esthétiques et apaisants de la végétation.



Du nouveau matériel pour les espaces verts !



Les services techniques ont récemment réceptionné leur nouveau camion, qui leur servira pour l'entretien des espaces verts et de la voie publique, permettant ainsi d'optimiser les interventions et d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers.

Pratique douce et durable du sport à L'Épine :

Nous avons le plaisir de vous proposer depuis l'été dernier un parcours d'orientation permanent sur la commune : « À la recherche du trésor englouti ». Il s'agit de 10 balises qui sont installées sur la commune afin de faire découvrir le territoire de manière ludique, respectueuse de l'environnement et conviviale. C'est un parcours accessible à tous de 5.75 km. Les mineurs doivent être sous la surveillance d'un adulte, qui reste responsable de l'utilisation du parcours.

Des flyers sont disponibles en mairie mais également sur le site internet de la commune rubrique « Loisirs et activités », le point de départ du parcours est au parking du Moulin de La Bosse.



Modification n°1 du PLU validée et en vigueur :

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune a fait l'objet d'une modification simplifiée qui consiste principalement à des corrections/précisions du règlement écrit.

Cette modification n° 1 a été approuvée le 11/09/2025 par le conseil communautaire de l'île de Noirmoutier et est en vigueur depuis le 09/10/2025.

Toutes les pièces sont consultables sur le Géoportail de l'urbanisme ou sur le site internet de la commune.

Patrimoine, travaux et bâtiments

Expérimentation rue de La Martinière à sens unique : votre avis est pris en compte...

L'expérimentation du sens unique sur le tronçon de la rue de La Martinière, compris entre la rue de La Rochoirie et le chemin du Large, s'est achevée comme prévu à la fin du mois d'août 2025.

Initiée le 1^{er} juillet à la suite d'une réunion publique et d'une consultation des riverains, cette phase de test visait à évaluer les impacts sécuritaires de cette mesure sur la circulation, le stationnement et la qualité de vie dans le quartier durant la période estivale.

Conformément à ce qui avait été annoncé, une réunion de bilan s'est tenue le jeudi 28 août 2025 à la salle "La Salangane", rassemblant les habitants directement concernés.

À l'issue des échanges, un vote a été organisé : 31 personnes se sont prononcées en faveur du maintien du sens unique et 41 ont exprimé leur souhait de revenir à une circulation à double sens. La rue de La Martinière a donc retrouvé son fonctionnement initial à double sens.

Fin de chantier imminente : le nouveau terrain de football prêt pour les entraînements et les matches

Les services techniques municipaux ont mené à bien la rénovation complète de l'ancien terrain de rugby. Celui-ci est devenu un terrain de football homologué par la fédération et bientôt prêt à recevoir les « footeux » noirmoutins.

Le chantier est désormais dans sa phase finale. Les travaux d'aménagement ultimes, incluant la pose des filets de but et le marquage réglementaire du terrain, seront réalisés prochainement pour terminer cet équipement.

Cette modernisation représente un atout majeur pour la vie sportive locale, offrant au FCIN (Football Club de l'Île de Noirmoutier) un nouveau lieu de pratique et de rencontres.



Maintien des traditions avec le « Casse-poï » de La Croix Rouge

La commune a réinstallé un "casse-poï" à La Croix Rouge qui avait été supprimé après un réaménagement urbain. Suite à de nombreuses demandes il a été décidé de le remplacer. La tâche a été confiée aux services techniques afin de recréer ce lieu de rencontres traditionnel de L'Épine. Ces célèbres bancs font le bonheur des habitués, qui s'y retrouvent pour discuter, bavarder ou "Jasper" comme les épinérins le disent.

Ce sont des lieux ancestraux comme ceux-là qui favorisent le lien social et qui gardent à notre village son âme et son identité.



Création de logements locatifs : une réponse concrète rue Henri Martin – Début des travaux fin 2025 !

Nous avons évoqué dans le « P'tit Journal n°27 », le projet de création de quatre logements locatifs communaux rue Henri Martin. Ce projet, comme les autres projets de logements en cours sur la commune, vise à répondre à une demande croissante de locatifs en résidence principale, accessibles pour les actifs de l'île souvent confrontés à des loyers trop élevés.

Quatre logements seront donc bientôt disponibles :

- Logement 1 : T3 de 64,73 m²
- Logement 2 : T2 de 46,98 m²
- Logement 3 : T2 de 46,50 m²
- Logement 4 : T3 de 69,59 m²



Vue du dessus - non contractuelle

Chaque logement bénéficiera de l'accessibilité PMR et également d'un local de rangement extérieur de 3,65 m². L'ensemble représentera une surface habitable totale d'environ 227,80 m².

Logements communaux accessibles à tous : inscrivez-vous !

Vous travaillez à l'année sur l'île ?

Vous cherchez un logement en résidence principale abordable ?

Des logements communaux T2, T3 et T4 seront bientôt disponibles.

La commission d'attribution se réunira courant 2026 pour sélectionner les dossiers à retenir.

Vous êtes intéressé(e) ? N'attendez pas pour vous inscrire sur la liste des demandeurs de logements, à l'accueil de la mairie de L'Épine (c'est sans engagement). Lorsque les dates de livraison des futurs logements seront connues et le processus d'attribution activé cela nous permettra de vous contacter en priorité pour connaître alors votre situation dans votre recherche.

Ne passez pas à côté de l'occasion de vivre dans un environnement neuf, confortable et accessible sur L'Épine.



Photo non contractuelle

Solidarité, santé, éducation, action sociale

Solid'HER vous accompagne dans vos déplacements médicaux et paramédicaux hors de l'île

Depuis le 1^{er} septembre 2025, l'association Solid'HER met en relation des chauffeurs bénévoles avec des adhérents ne pouvant pas se déplacer seuls, hors prise en charge par la sécurité sociale, mutuelle ou autres aides sociales. La commune de L'Épine a adhéré à l'association et permet ainsi à ses habitants de bénéficier de cette offre.

Objectif :

Faciliter l'accès aux soins en proposant des trajets à tarif solidaire vers les villes suivantes : Challans / La Roche-sur-Yon / Nantes / Pornic / Machecoul / Saint-Nazaire / Les Sables d'Olonne



Vous êtes intéressés en tant qu'usagers ou en tant que chauffeurs bénévoles, contactez l'association par courrier à : Solid'HER - Espace Grain de Sel - 18 rue de la Poste - 85330 Noirmoutier en l'île ou en mairie pour connaître la marche à suivre !

25 naissances, 25 arbres pour l'avenir

La commune ne peut que se réjouir du nombre de naissances enregistré ces dernières années. Dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre », désormais habituelle, la commune est heureuse d'annoncer la plantation de 25 arbres en l'honneur des enfants nés en 2022, 2023 et 2024.

- 8 naissances en 2022
- 4 en 2023
- 13 en 2024



Le rendez-vous avec les familles est fixé au samedi 6 décembre 2025 à 11h, à la maison des associations. Chaque arbre ou jeune pousse planté symbolisera de belle manière ces naissances qui sont l'avenir et la nécessaire vitalité de nos villages.



L'entraide au cœur de l'île : la cohabitation intergénérationnelle solidaire !

Le dispositif de cohabitation intergénérationnelle solidaire, porté par l'association "Gabrielle et Léo", met en relation un jeune de moins de 30 ans (étudiant, stagiaire, apprenti, en reconversion...) avec une personne de 60 ans et plus disposant d'une chambre. En échange d'un loyer nettement inférieur aux prix du marché locatif local, le jeune apporte une compagnie bienveillante à l'aîné, combattant ainsi l'isolement. C'est le pouvoir du vivre ensemble !

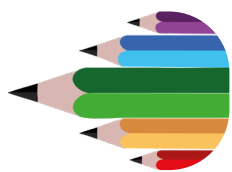
"Gabrielle et Léo" vous accompagne dans votre recherche, assurant que chaque binôme soit formé de manière constructive et harmonieuse, grâce à une entraide mutuelle.

Que vous souhaitiez trouver un logement solidaire ou que vous disposiez d'une chambre à louer, donnez-vous l'opportunité de vivre cette expérience de partage.



Contactez "Gabrielle et Léo" au 06 59 94 53 09 pour héberger ou être hébergé sur l'île !





École communale "Les Tilleuls"



Une nouvelle équipe enseignante pleine de projets !

De gauche à droite : **Sandrine Gérard**, AESH (Accompagnante des Élèves en Situation de Handicap), **Sandy Prétet** en charge de la classe des 14 enfants de Maternelle/CP, **Nadia Ghariani**, directrice de l'école en charge des 22 enfants des CE/CM et **Aurore Tiberti**, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles). Cette nouvelle équipe a proposé dès



la rentrée de nouvelles activités pour les élèves, notamment des sorties a minima une fois par mois pour les plus grands entre forêt et dunes à pied. Plusieurs objectifs : voir la nature évoluer au fil des saisons, récolter de la matière pour un projet académique, balades sensorielles et améliorer la condition physique.

Après le corps : l'esprit. Des temps de lecture à l'école et à la bibliothèque sont mis en place afin de redonner goût aux enfants pour ces activités !

École : rénovation pour le confort, l'écologie et l'habitat

La rénovation de l'école "Les Tilleuls" a débuté, axée sur l'amélioration énergétique et fonctionnelle ces travaux seront gages de confort pour les élèves, le personnel encadrant et les futurs locataires des deux logements également en rénovation.

Actuellement, la première phase du chantier réalisée en interne, concerne la démolition intérieure d'une partie de l'ancien bâti. Cette phase prépare le terrain pour les interventions clés. Les travaux à venir porteront sur la mise en place d'une isolation performante au niveau des murs et des plafonds. Parallèlement, l'ensemble des ouvertures (fenêtres et portes) sera remplacé par des modèles plus performants. Le mode de chauffage sera également revu par l'installation de pompes à chaleur.

Des panneaux solaires non visibles de l'espace public seront installés pour atteindre l'un des objectifs de cette opération qui est de baisser considérablement la consommation énergétique de l'établissement, faisant de ce projet un équipement durable pour le bien-être et l'environnement.



Une rentrée connectée pour nos 5 CM2 !

Cette année encore, des tablettes numériques ainsi que des casques audios ont été offerts aux 5 élèves de CM2 de l'école "Les Tilleuls". Ces outils numériques offerts par la municipalité récompensent leur scolarité au sein de notre école et ont pour but de les préparer et de les former aux technologies auxquelles nous sommes de plus en plus confrontés.



Attentive aux problèmes d'addiction des jeunes aux écrans, la municipalité accompagne ce don des conseils de vigilance sur l'utilisation excessive de ces outils.

Vivre ensemble

Rappel végétation débordante !

Il est **obligatoire d'entretenir vos jardins**, notamment si la végétation est mitoyenne ou donne sur la voie publique. Branches envahissantes, haies rebelles ou lianes aventureuses ne doivent ni masquer la signalisation, ni gêner la circulation des piétons.

Une haie bien taillée, c'est un panneau bien visible et un trottoir praticable.

Nous vous remercions pour votre vigilance...



Nouveaux arrivants, faites-vous connaître !

Vous venez de vous installer sur L'Épine ? Nous serions ravis de faire votre connaissance. N'hésitez pas à vous présenter en mairie afin que nous puissions vous accueillir comme il se doit, vous expliquer le fonctionnement de la commune et vous transmettre quelques infos pratiques comme la soirée qui vous est réservée pour bien démarrer votre vie épinerine.

« Voter est un droit mais aussi un acte citoyen »

Les électeurs seront prochainement invités à aller voter lors des prochaines élections prévues en mars 2026, les 15 et 22 mars (1^{er} et 2^{ème} tours des élections municipales).

Pour pouvoir voter, il est impératif d'être inscrit sur la liste électorale de la commune.

100 cœurs unis à L'Épine pour La Joséphine !

Vous étiez une centaine à marcher et courir à L'Épine lors du 8 octobre dernier, dans une ambiance à la fois joyeuse et solidaire. Grâce à votre mobilisation, 556 € ont été récoltés au profit de la Ligue contre le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose.

Un grand merci également à Jeanne Brunet pour son témoignage émouvant ainsi qu'à nos partenaires locaux : Maximum Glisse, Azura Coiffure et la Pharmacie Marine, pour les nombreux lots offerts aux gagnants du Quizz "Spécial Octobre Rose". Merci à Coco & Rico, la boucherie charcuterie de L'Épine, pour leur don généreux qui a permis que nous nous régaliions à l'arrivée.

Merci encore pour la participation et la bonne humeur de tous les participants et rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.



Après le succès de l'exposition « 39-45 : 80 ans déjà », la mairie lance un appel pour l'exposition 2026 !

L'exposition mémorielle « 39-45 : 80 ans déjà » organisée dans le cadre des journées du patrimoine a rencontré un vif succès, attirant près de 400 visiteurs. Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui, par le partage de documents et d'objets (une mention spéciale à la famille BROCHARD), ont permis de faire vivre le devoir de mémoire. De la petite histoire locale aux enjeux majeurs du conflit, cette rétrospective a sensibilisé le public à l'immense prix payé pour la paix, l'honneur et la liberté.

Déjà tournés vers l'avenir, nous préparons l'édition 2026. Pour cette future exposition thématique, **nous sommes à la recherche de prêts de matériel ancien portant sur : la musique (lecteurs CD, tourne-disques, etc.), les premiers ordinateurs, machines à écrire, la télévision, l'évolution de la téléphonie ou encore des consoles de jeux.**



Si vous possédez de tels objets et souhaitez contribuer à l'histoire de la technologie et des loisirs, n'hésitez pas à vous manifester en mairie ou par mail à l'adresse suivante : communication@lepine-ildenoirmoutier.fr.

La vie associative



UNC de Barbâtre

Chers Amis de L'Épine,

Un petit mot sur l'UNC (Union Nationale des Combattants). Elle fut créée en 1918, le 26 novembre par deux hommes d'une grande valeur le père Brottier et monsieur Georges Clémenceau. Les cotisations permettent d'aider les veuves et les orphelins après la guerre et elle aide toujours les familles de nos militaires. Suite au regroupement avec L'Épine, La Guérinière depuis la dissolution en 2023, nous avons intégré treize membres à Barbâtre et ils sont les bienvenus. Nous aurons toujours la fierté et l'honneur de représenter à chaque cérémonie le devoir de mémoire envers tous nos soldats morts pour la France. Un grand merci à monsieur le maire et au conseil de L'Épine pour leur aide financière des gerbes pris à leur charge. On a le plaisir maintenant d'avoir un groupe de chanteurs pour des chants patriotiques aux cérémonies. Merci à madame Baranger.

Cette année 2025 se termine et 2026. Le 8 mai, nous aurons l'honneur de remettre l'insigne de porte drapeau officiel à Antoine Péaud et Bernard Gibier pour leur dévouement depuis de nombreuses années, merci à eux. Si vous vous sentez une âme de patriote, venez-nous rejoindre.

Nous vous présentons tous nos vœux pour 2026.

Le Président, Roger Rousseau



Les Tréteaux Noirmoutrins : acte III

Après le succès des « Folies du Logis », de la « Comédie du Jubilé » et de « Inconnu à cette adresse », Les Tréteaux Noirmoutrins comptent 40 adhérents. Au programme ces prochains mois :

- une résidence de création début novembre aux Salorges
- deux stages aux Quatre Vents sous la conduite de professionnels : le burlesque par Serge Poncelet en novembre et le jeu masqué par Olivia Dalric en janvier.
- un spectacle professionnel à "La Salangane", « Vers les Étoiles » le 10 novembre.
- trois spectacles de compagnies amateurs de La Roche-Sur-Yon (17 janvier), Notre Dame de Monts (7 février) et Paris (11 avril)
- et peut-être quelques surprises en mai et juin....

En ce moment, Les Tréteaux Noirmoutrins préparent leur prochaine création, « Ils et Elles » qui sera jouée aux Quatre Vents les 6 et 7 décembre, à Barbâtre le 21 février et à La Roche-Sur-Yon (date à préciser).

Renseignements auprès de Michel Zanotti : 06 72 39 97 71



Association le Club de Gym "La Salicorne"

L'association du Club de Gym "La Salicorne", est affiliée à la fédération sportive et culturelle de Vendée.

Les cours de gym sont dispensés à la salle de sports de L'Épine en journée, par deux enseignantes : Marie-Cécile GUÉRIN et Kristel depuis janvier 2024.

Les cours se déroulent sur quatre jours par semaine, ils sont variés : gym douce, gym plus tonique avec utilisation de matériel (ballons, bâtons, etc...) steps et étirements à la barre.

L'association propose également une activité de randonnée le mardi après-midi.

Contact : Mme Durand : 06 08 36 46 43



Association « Génération Music » 2003–2025

Une page se tourne pour Génération Music...

Depuis 1997, l'association Génération Music a eu le bonheur de faire vibrer la scène locale avec ses spectacles musicaux, ses créations originales et ses artistes amateurs passionnés. Après 30 ans de belles aventures, de rires, d'émotions et de chansons partagées, le spectacle « Bas Les Pattes, Marcus ! », présenté au public en novembre prochain, marquera la dernière production scénique de l'association dans sa forme actuelle.

Cela ne signifie pas la fin de toutes nos activités !

Génération Music poursuivra peut-être son chemin autrement, à travers des apéros-concerts, des tours de chants, ou encore d'autres animations autour de la chanson, plus légères mais toujours pleines de cœur et de musique. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé, soutenu, applaudi et fait vivre cette aventure humaine et artistique unique.

Restons connectés, et surtout, venez nombreux pour ce dernier grand spectacle... une belle façon de clôturer cette belle histoire tous ensemble !

Nous avons la chance de nous produire une dernière fois sur notre île adorée :

- . Le samedi 8 novembre à 20h30, salle de "La Salangane" à L'Épine
- . Le vendredi 21 novembre à 20h30, centre culturel "Les Salorges" à Noirmoutier
- . Le samedi 22 novembre à 20h30, centre culturel "Les Salorges" à Noirmoutier
- . Le dimanche 23 novembre à 15h, centre culturel "Les Salorges" à Noirmoutier

À très bientôt,

L'équipe de Génération Music - 06 72 37 26 66

La vie communale

Le Conseil Consultatif Communal
C'est vous !

L'Épine en mouvement - PARLONS SPORT !

Nous avons la chance d'avoir sur la commune de L'Épine un conseil consultatif actif avec le souhait de mieux connaître les habitudes, les besoins et les envies des habitants en matière de pratiques sportives. L'objectif du questionnaire que vous trouverez ci-joint, est de réaliser un état des lieux du sport à L'Épine afin d'orienter au mieux les actions, les projets et les équipements futurs.

Ce questionnaire réalisé par le conseil consultatif, s'adresse à tous, quel que soit votre âge, que vous soyez sportif régulier, occasionnel ou non pratiquant.

Vos réponses sont précieuses et aideront à construire une offre sportive qui vous ressemble, adaptée aux attentes des épinérines et épinérins.

Merci d'y consacrer quelques minutes et de nous rapporter le questionnaire en mairie ou alors de le remplir en ligne via le site internet de la mairie sur la page ACCUEIL.



LOCATION MEUBLÉS DE TOURISME

Je loue ! Je déclare !



**Nouvelle réglementation
dès janvier 2026 !**

Portée par l'essor des plateformes (Airbnb, Leboncoin, Booking...) la location de meublés de tourisme n'a cessé de prendre de l'ampleur créant des tensions sur le marché immobilier et la raréfaction des logements proposés à la location à l'année. Pour aider les maires à réguler le marché, la loi Le Meur du 19 novembre 2024 a mis à leur disposition de nouveaux dispositifs. En date du 14 octobre 2025, le conseil municipal a voté la mise en place du numéro d'enregistrement et du changement d'usage pour les locations de courte durée. La plateforme municipale de déclaration de la taxe de séjour "<https://taxe.3douest.com/lepine.php>" évolue pour devenir une plateforme unique traitant la taxe de séjour, le numéro d'enregistrement et le changement d'usage.

Le service de la taxe de séjour reste disponible pour répondre aux questions au 02 51 39 11 17 ou par mail tds@lepine-iledenoirmoutier.fr.

Un numéro d'enregistrement - Pourquoi ?

Afin de mieux cartographier le parc locatif de courte durée et de contrôler leur conformité (sécurité incendie, DPE etc.) **le numéro d'enregistrement est obligatoire pour chaque location de meublé de tourisme.**

Pour qui ? Tous les biens loués en courte durée, qu'il s'agisse :

- d'une résidence principale louée en totalité moins de 120 jours par an,
- d'une partie de la résidence principale avec ou non un accès indépendant,
- d'une résidence secondaire,
- d'une chambre d'hôte ou d'une chambre chez l'habitant.

Le changement d'usage - Pourquoi ?

Selon le code de la Construction et de l'Habitation, le fait de **louer un local meublé destiné à l'habitation de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile constitue un changement d'usage.** (voir schéma pour savoir si vous êtes concernés)

Si le propriétaire propose plusieurs biens à la location, une demande de changement d'usage devra être faite pour chaque bien.



Obligatoire pour tous au 1^{er} janvier 2026

Pour toutes locations en direct ou via les plateformes (Airbnb, Booking...)

Vous déclarez sur 3D OUEST
<https://taxe.3douest.com/lepine.php>

**Accessible à
partir du 10
novembre
2025**

1

**Créez un
compte**

(si 1^{ère} déclaration
sinon allez à l'étape 2)

2

**Déclarez votre ou vos
meublés pour obtenir un
numéro d'enregistrement**

Vous louez ?

(êtes-vous assujettis au changement d'usage ?)



Votre résidence principale



**Votre (vos) résidence(s)
secondaire(s)**



En partie



En totalité

**Accès
indépendant**

Obligatoire

**Accès
commun**

**Dispense de
changement d'usage**

**-120
jours/an**

**+120
jours/an**

Obligatoire

Obligatoire

3

**Faire une demande de
changement d'usage sur 3D
Ouest (valable 2 ans)**

3

**Faire une demande de
changement d'usage sur 3D
Ouest (valable 2 ans)**



Événements

1 dec

Calendrier de l'avent géant

Du 1^{er} au 24 décembre, vous trouverez sur le parvis de la mairie un grand calendrier de l'avent ! Chaque jour, découvrez une nouvelle "case" pour révéler une surprise festive : cadeau, animation, dégustation, jeux... en collaboration avec les commerçants et associations de L'Épine.



24 dec

06

&

07

dec

Marché de Noël de L'Épine



Des achats à faire pour Noël ? Un cadeau original et réalisé à la main à trouver ? rendez-vous au marché de Noël de L'Épine et profitez des nombreuses animations pour les grands et les petits (voir le programme en mairie ou sur le site internet de la mairie). L'Association des Parents d'Élèves de l'école "Les Tilleuls" sera mobilisée pour vous offrir boissons et restauration avec son traditionnel vin chaud.

22
dec

Film de Noël sur écran géant

Rendez-vous à 18h à "La Salangane" pour la diffusion gratuite de votre film de Noël pour les plus jeunes sur grand écran.



10
jan

Ma Région Virtuose à L'Épine



Ne manquez pas la scène itinérante en camion "L'Échappée" de Ma Région Virtuose, qui accueillera l'**Ensemble Masques** pour une représentation gratuite de 45 minutes ! Attention, seulement **38 places** sont disponibles ; les inscriptions sont obligatoires et débuteront en mairie à partir de mi-décembre.

23
jan

Cérémonie des vœux 2026

L'équipe municipale a le plaisir de convier épinérines et épinérins à la cérémonie des Vœux, qui aura lieu le vendredi 23 janvier à partir de 18h30 à la salle "La Salangane". Un verre de l'amitié clôturera cette soirée



21
fev

2^{ème} édition : Guinguettes d'hiver de L'Épine



Cet hiver, nous avons aussi l'envie de vous faire danser au chaud, à "La Salangane", sur des airs de bal musette et de musiques actuelles. L'entrée est gratuite et ouverte à toutes et à tous. Vous trouverez sur place de quoi vous restaurer et vous rafraîchir.

Infos pratiques

État civil

Naissances :

4 naissances sur la commune depuis mars 2025

Mariages :

09/05/25 Julien THOBOIS // Marine LASSOURD

24/05/25 Cindy JAMES // Thibault GUÉRIN

07/06/25 Marguerite LESTANVILLE // Quentin HARDIER

28/06/25 Arthur MERCEREAU // Clara LE MOIGNE

Décès :

Serge GASNIER (91 ans) - Stéphane PILLET (69 ans) - Philippe ROBARD (59 ans) - Jean-Paul GUITTONNEAU (76 ans) - Bruno OLIVIER (70 ans) - Colette BERTHEREAU veuve RAVACHE (77 ans) - Jean COULON (85 ans) - Jean BODIN (dit Hercule) (82 ans) - Jean-Pierre VAUSELLE (78 ans) - Claude BÉROUARD (85 ans) - Monique RODIER épouse DOUCET (88 ans) - Jean GUÉRIN (78) - Colette BOSSI (89) - Yvette BURGAUD veuve PELLOQUIN (94).

Permanences en mairie

Agence Postale Communale : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h **et les mercredis de 10h à 12h**

France Services (Santé, famille, retraite, logement, impôts...) : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h - 17h

ESNOV (Association de l'Économie Sociale et Solidaire du Nord-Ouest Vendée) : lundi sur rendez-vous 9h - 12h au 07 64 57 65 32

AXA : 2^{ème} mardi du mois sur rendez-vous 9h30 - 12h au 06 76 10 26 08

OPAH & PTRE (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat & Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique) : mardi sur rendez-vous 11h - 12h30

Finances publiques : 3^{ème} mercredi du mois 10h - 12h et 14h - 17h

Service ADS (Service d'Application du Droit des Sols) :

Téléphonique : du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 17h au 02 51 39 19 79

Accueil physique : de préférence sur rendez-vous, les mardis et les jeudis, de 9h à 12h.

Gestion des mails : du lundi au vendredi sur service-ads@urbanismemutualise.fr

Informations diverses

Lors du conseil municipal du 14 octobre 2025, il a été voté l'achat d'un terrain de 1 775 m² pour un futur équipement municipal type salle de sports ou logements.

Il a également été voté l'achat à l'EPF (Établissement Public Foncier) de la partie boisée du domaine des Corsaires d'une surface de 4 785 m² qui sera en libre accès pour les résidents.

Comme le précise la délibération, la superficie de l'unité foncière est de plus de 9 000 m² pour 20 logements en conformité avec le SCoT et le PLU. La densité sera donc de 20 logements à l'hectare.

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Densification : le mandat de tous les records

Dans le P'tit Journal n°16 (déc. 2019) le maire, alors candidat, affirmait que la densification était « imposée par la loi » et qu'il ferait « tout pour la limiter ». Il expliquait que la loi ALUR contraignait les communes à densifier, tout en laissant entendre qu'il la subissait.

Or, cette loi a justement renforcé le rôle du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), document supérieur au PLU, qui fixe des **objectifs de 18 à 25 logements pour 10 000m²** pour concilier urbanisation et préservation des espaces.

Limiter la densification dans le privé peut être difficile, mais la mairie garde la maîtrise de ses projets. Celui des Corsaires, ex-Colo du Mans, en est la preuve : 20 maisons sur 4 000 m², soit le double des limites fixées par le SCoT et donc par la loi.

Ce projet sur-densifié, comme les autres, est voulu, décidé et conduit par le maire.

Une telle densité génère déjà des inquiétudes : **stationnements insuffisants, circulation accrue, promiscuité, nuisances sonores et perte du cadre de vie.**

Autant de conséquences contraires aux engagements de modération affichés en 2019.

En réalité, **aucune maison n'est encore sortie de terre** : personne ne se projette dans un tel environnement sur-densifié.

Le maire s'est cru promoteur immobilier, mais ce n'est pas son rôle et il n'en a visiblement pas la compétence.

Tout le résumé de son mandat.

Le texte de l'opposition est retranscrit sans correction.



Horaires d'ouverture de la mairie :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- les mercredis de 10h à 12h.

02 51 39 11 17

mairie@lepine-iledenoirmoutier.fr

Le P'tit journal de L'Épine n°29 - novembre 2025

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN

Coordination de rédaction : Océane JAN

Mise en page : Océane JAN

Impression : Mairie de L'Épine

Diffusion : Services techniques de L'Épine

Bulletin téléchargeable sur www.epine-iledenoirmoutier.fr